

Tunis, le 2 Février 1974

Circulaire N° 31/74
émanant de la Direc-
tion de l'Enseignement
Supérieur / 3

Le Ministre de l'Education Nationale

A

Messieurs les Chefs d'Etablissement d'Enseignement
Supérieur et de Recherche Scientifique

O B J E T : Congés scolaires et universitaires et sessions
des Examens de Juin et Septembre - Octobre 1974.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il
est proposé de fixer les dates du Congé de Printemps et de la Fête
de l'Indépendance pour cette année, comme suit :
du 16 Mars après les cours du soir au 31 Mars 1974 inclus.

Par ailleurs, pour permettre aux différents services
du Ministère de connaître, en temps utile, les résultats des Exa-
mens de Juin et permettre à la rentrée universitaire (1974-75) de
s'effectuer dès les premiers jours du mois d'Octobre, Messieurs
les Chefs d'Etablissement sont priés d'envisager la possibilité de
faire arrêter les cours le 25 Mai pour pouvoir proclamer les résul-
tats des Examens de Juin avant le 25 Juin et d'avancer les dates
des Examens de Septembre - Octobre de manière à en proclamer les
résultats avant le 10 Octobre.

Jé vous prie donc de me faire connaître dans les plus
brefs délais votre avis sur ces questions.

P. Le Ministre de l'Education Nationale et p.c.
Le Directeur de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



A. BOURAOUI